IMMIGRATION GRAFFITI N°29

C.I.E.M.
46, Rue de Montreuil
75011
TÉL. 37

Bulletin interne

février 83

ACCUEIL & PROMOTION
61 rue Stephenson
PARIS 18e 255 44 64

SOMMAIRE

QUI SONT-ILS ??

Préliminaire p. 3

ENQUETE : les stagiaires des cours d'alpha p. 5

Commentaires p. 11

Témoignages : Bilan d'un accueil p. 13

Production d'un texte par des stagiaires p. 15

Interview : Turquie, direction Goutte-d'Or p. 16

ENQUETE : les stagiaires de la préfo Paris p. 19

Témoignages p. 22

ENQUETE : les stagiaires jeunes : Survivre à Bondy p. 25

◆ JURIDIQUE

Les régularisation p. 29

Le cas des marchands ambulants au Relais 59 " Qu'est-ce que tu vends " p. 33

Le cas des femmes p. 35

Poème " Sacrifice " de Saïd p. 10

Communiqué Comité Châlon p. 18

Jeu p. 37

Petites annonces p. 41

Lecture en coin : Pratiques d'alphabétisation (JP Hautecoeur) p. 43

Composition du Comité de Rédaction : Jacqueline Borne, Françoise Brunet, Danielle Lacroix, Gwenola Le Berrigaud, Marc Ledret, M-Françoise Madelon, Catherine Maddeddu.

Ont participé à ce numéro : L'ensemble des secteurs de l'association, moniteurs et stagiaires, Geneviève Michaud, Claire Wéry, Saïd.

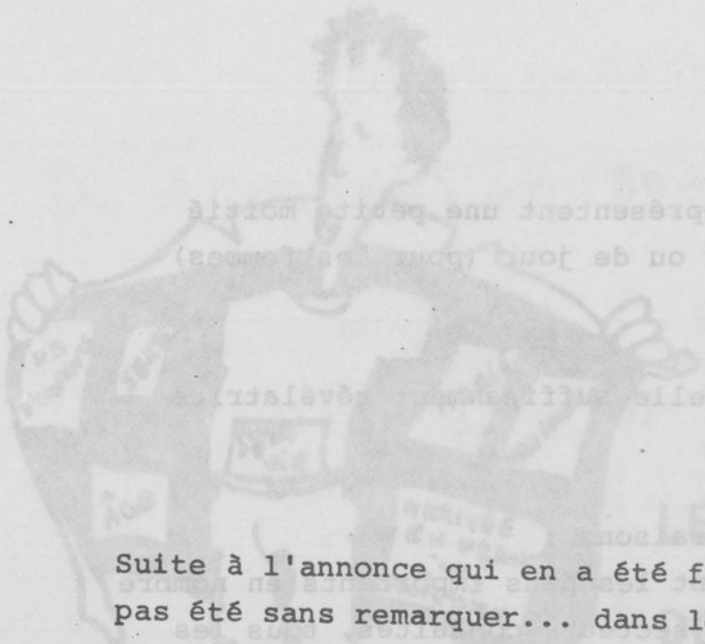

Préliminaire

Suite à l'annonce qui en a été faite et que vous n'avez pas été sans remarquer... dans le précédent Immigration Graffiti, voici l'enquête sur les stagiaires de l'association (ceux des cours d'alpha, ceux du centre de préformation de Paris, ceux du centre de préformation de Bondy.

En ce qui concerne celle menée auprès des cours d'alpha, la plus difficile à mener, quelques remarques d'abord :

- les questionnaires ont été difficiles à faire remplir d'une part, à récupérer d'autre part.
- ainsi, tous les stagiaires ou personnes venant à un secteur n'ont pas pu être consultés :
  - . tous n'étaient pas forcément là lors du soir ou des soirs de remplissage des questionnaires ;
  - . depuis début janvier, il y a eu beaucoup de nouveaux dans certains secteurs, ceux-ci n'ont pas été pris en compte.
  - . naturellement les peronnes en liste d'attente ou refusées par manque de place n'ont pas non plus été consultées et selon ldes différentes politiques d'accueil des secteurs (alphabétisés ou non en langue d'origine), les résultats auraient peut-être été légèrement influés.
  - . enfin, au niveau des moniteurs, un certain laxisme a été à déplorer ici ou là... ou plus exactement beaucoup de moniteurs semblent ne pas avoir eu l'idée ou l'envie de connaître leurs stagiaires avant cette enquête ; certains d'ailleurs étaient peu motivés, d'où un manque de retours des questionnaires (voire des questionnaires égarés !)

En conclusion, ces résultats représentent une petite moitié des stagiaires en cours du soir ou de jour (pour les femmes) soit 280 personnes interrogées.

Alors, vous demandez-vous, est-elle suffisamment révélatrice cette enquête ? ?

Nous pensons que oui pour deux raisons :
- presque tous les secteurs, dont les plus importants en nombre ont été consultés et dans ces secteurs consultés, tous les niveaux ont été interrogés.
- comme pour l'enquête des moniteurs, chaque nouveau questionnaire allait dans le sens de ceux déjà dépouillés, et rien ne se modifiait de façon importante.

En tous les cas, pour beaucoup de stagiaires, cela n'a pas provoqué de remous et même un certain nombre d'entre eux ont exprimé l'envie d'avoir les résultats de cette enquête à sa parution. (toujours une idée à exploiter en cours, si vous êtes à court...!) Enfin, dans certains cas, cela a provoqué des débats, des discussions, des découvertes sur l'appartenance à une association. C'est donc loin d'être négatif.

Voilà, nous vous remercions les uns et les autres d'avoir participé à ces deux enquêtes ; nous pensons quant à nous qu'il sera intéressant d'actualiser ces résultats de temps à autre...

D'ores et déjà, les résultats de l'enquête stagiaire nous fournissent le sommaire du prochain Graffiti puisque celui-ci sera consacré aux pays d'origine des stagiaires, et donc résultats obligeant : à l'Afrique de l'Ouest, au Maghreb, à la Turquie, et à l'Asie du Sud.

A bientôt

Le comité de rédaction

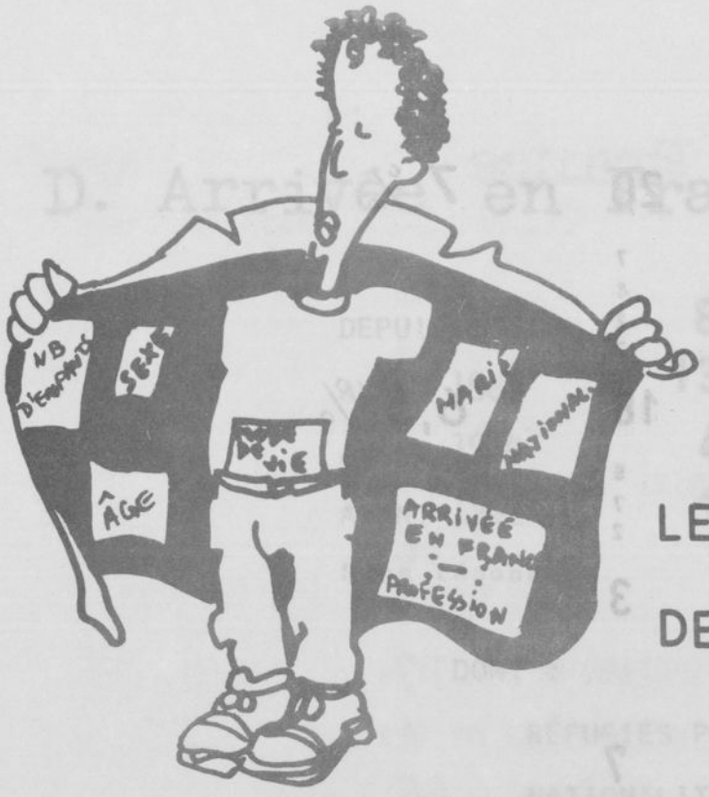

LES STAGIAIRES DES COURS DU SOIR

I. ENQUETE

A. Nationalité

AFRIQUE NOIRE	106	38 %
dont Mali	45	
Sénégal	31	
Gambie	10	
Côte d'Ivoire	6	
Mauritanie	3	
Guinée	3	
Zaïre	2	
Cap Vert	2	
Ethiopie	1	
Nigéria	1	
Comores	2	
MAGHREB	65	23 %
dont Algérie	33	
Maroc	26	
Tunisie	6	
ASIE DU SUD	35	12,5 %
dont Sri-Lanka	22	
Pakistan	13	
TURQUIE	26	9 %

ASIE DU SUD-EST	20	7 %
dont Cambodge	7	
Vietnam	4	
Laos	2	
Chine	7	
EUROPE DU SUD	18	6,5 %
dont Portugal	9	
Espagne	7	
Italie	2	
MOYEN-ORIENT	3	
DIVERS	7	
Yougoslavie	1	
France	1	
Dom-Tom	2	
Argentine	1	
Etats-Unis	2	

B. Age

- MOINS DE 20 ANS	23	I 65 %
- DE 20 À 30 ANS	159	
- DE 31 À 50 ANS	88	
- PLUS DE 50 ANS	5	
- Incomplets	5	

C. Sexe

- HOMMES	213	76 %
- FEMMES	67	24 %

D. Arrivée en France

DEPUIS 1981	86	78 %	31 %
AVANT 1981	132		47 %
AVANT 1974	40		
AVANT 1962	11		
Sans réponses	11		

DONT :

RÉFUGIÉS POLITIQUES*	58	21 %
NATIONALITÉ FRANÇAISE	31	

E. Profession au pays

AGRICULTURE, PÊCHE	53	45 %	
COMMERCANTS, ARTISANS	73		
ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS	37	13 %	
BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS	11		27 %
INDUSTRIE	13		
SERVICES, EMPLOYÉS DE MAISON	11		
EMPLOIS DE BUREAU	6		
DIVERS	7		
Sans réponses ou incomplets	69**	24,5 %	

* Dans ce chiffre, il faut savoir que certains ont le statut " réfugié politique ", d'autres l'ont demandé, enfin un certain nombre se considère comme réfugié politique sans pour autant en avoir le statut juridique.

** Ce chiffre élevé inclut un nombre important de femmes, qui au pays étaient sans profession.

F. Profession en France

ARTISANS, COMMERÇANTS	23
BÂTIMENTS, TRAVAUX PUBLICS	24
INDUSTRIES DIVERSES	42
RESTAURATION, HÔTELLERIE	11
GENS DE MAISON	16
CONFECTION	34
NETTOYAGE, MÉNAGE, ENTRETIEN	17
TRANSPORTS	4
SANS PROFESSION	45
DIVERS	9
(dont Santé Marabouts Etudiants Sportif)	
Sans réponses ou incomplets	21
AU CHÔMAGE	34 ⊢ 12 %

G. Situation de famille

CÉLIBATAIRE	153	54,5 %
MARIÉ (y compris veufs/ves divorcé/es)	117	41,8 %
Sans réponses ou incomplets	10	

PAS D'ENFANTS :	166
1 ENFANT	28
2 ENFANTS	19
3 À 5 ENFANTS	45
PLUS DE 5 ENFANTS	9
Sans réponses ou incomplets	13

H. Mode de vie

VIT EN FRANCE SANS FAMILLE	174	62 %
VIT EN FAMILLE	94	33,5 %
Sans réponses ou incomplet	12	

VIT EN FOYER	50	18 %
VIT DANS UN LOGEMENT INDIVIDUEL	183	65 %
VIT EN HÔTEL MEUBLÉ	27	
Sans réponses ou incomplet	20	

I. Alphabétisé en langue d'origine

OUI	161	
NON	109	40%
Sans réponses ou incomplet	10	

J. Présence à Accueil

MOINS D'UN AN	153	55 %
DE 1 À 2 ANS	82	42 %
PLUS DE 2 ANS	35	
Sans réponses ou incomplet	10	

HABITE LE MÊME QUARTIER QUE LES COURS	182
N'HABITE PAS LE MÊME QUARTIER	80
Sans réponses ou incomplet	18

Sacrifice

A vingt-trois ans finissant
Je puis esquisser réponse à question
Qui dix ans pleins m'a tourmenté
Qu'avons-nous fait de notre Dignité ?

Pourquoi mes pères et mes mères immigrés
me l'ont cachée ?

Mais aujourd'hui je sais
Aujourd'hui je sais que Dignité fait les
trottoirs
Dignité s'est prostituée et se prostitue
sans nous voir
Dignité se vend, non, se solde
Pourtant elle est belle

Je sais qu'elle n'a pas eu le choix
Et je ne saurais vous en vouloir
Que de courage, mêlé de sueur et de sang
Ont su la remplacer honorablement

Mes soeurs et mes frères, forts de nos
convictions
Décidons de l'arracher à la rue
Nous saurons la garder auprès de nous.

SAID.

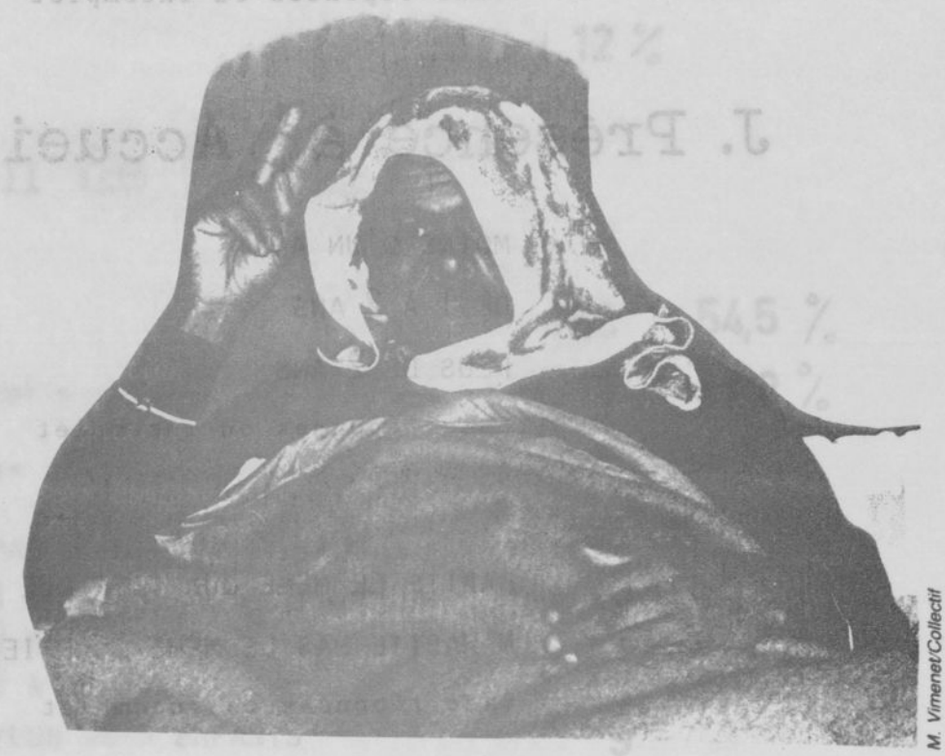

M. Vimenet/Collectif

Photo: Croissances des Jeunes Nations
n° 244 nov.82

Commentaires

V.E.M. 46, Rue de Montreuil 75011 PARIS TEL. 372.9.34

LA NATIONALITE

Par rapport à ce qu'ont connu ceux qui font de l'alpha depuis un certain nombre d'années, ce qui apparaît en premier lieu c'est une grande diversité des pays d'origine.

Les émigrés issus d'anciennes colonies françaises restent encore majoritaires mais il y a de plus en plus de nouveaux arrivants de tous les horizons (même d'anciennes colonies anglaises).

Ainsi Afrique Noire et Maghreb représentent 61 % des stagiaires, mais si on additionne les stagiaires des nouveaux horizons (Asie du Sud, Turquie, Asie du Sud-Est) on arrive à 28,5 %, c'est-à-dire un peu plus d'un quart (ce qui est loin d'être négligeable). L'Europe du Sud, ce n'est pas un étonnement, c'est la vieille immigration, en cours d'alpha, elle est à 6,5 %

Parallèlement les causes de cette émigration sont à diversifier : il y a entre autres de plus en plus de réfugiés politiques ou de gens qui se considèrent comme tels (21 %) et de partout aussi : Gambie, Guinée Bissau, Ethiopie, Turquie, Sri Lanka, Asie du Sud-Est...

Il est aussi intéressant de comparer ces résultats avec ceux de la préformation (page 19) où l'Europe du Sud qui est minoritaire aux cours d'alpha (6,5 %) représente 20 % en préfo - ou le Maghreb (Ccours d'alpha : 23 % ; préfo : 55 %).

AGE - SEXE

65 % ont moins de 30 ans et 76 % sont des hommes.

Les 24 % de femmes se retrouvent presqu'en totalité dans les cours femmes de l'association et non pas dans les cours du soir où elles restent minoritaires.

ARRIVEE EN FRANCE

78 % des stagiaires qui viennent à nos cours sont ici depuis la fermeture des frontières (1974) ; 31 % sont même là depuis 1981 et n'ont donc pas vraisemblablement pu bénéficier de la procédure exceptionnelle de régularisation...

PROFESSION AU PAYS

45 % des stagiaires viennent de " structures traditionnelles " (agriculture, pêche, commerçants et artisans) tandis que 27 % viennent ou sont passés par un milieu urbain et plus industrialisé.

Les 24,5 % de sans réponses (ou incomplets) incluent les femmes qui étaient sans profession la plupart du temps dans leur pays d'origine.

Les 13 % d'enseignants et étudiants se retrouvent principalement parmi les personnes de l'Asie du Sud, du Sud-Est, de la Turquie.

PROFESSION EN FRANCE

Le chiffre de 12 % de chômeurs mérite deux remarques :

- soit les immigrés subissent la crise dans les mêmes proportions que les Français ;
- soit ils la subissent davantage et dans ce cas les chômeurs ne viennent pas à l'alpha ou ne disent pas toujours s'ils sont chômeurs.

Pour le reste les secteurs d'activités n'ont rien d'inattendus et rejoignent toutes les statistiques connues sur le sujet.

A noter tout de même que l'on passe de 13 % d'étudiants et enseignants dans les pays d'origine à 1,8 % en France.

SITUATION DE FAMILLE ET MODE DE VIE

54 % sont célibataires ; 41,8 % sont mariés (mais dont une bonne moitié de femmes) ; l'immigration semble donc rester un phénomène d'hommes seuls.

Les 18 % vivant en foyer se retrouvent presqu'exclusivement sur les secteurs d'alpha ayant leur local dans le foyer.

SCOLARISATION EN LANGUE D'ORIGINE

40 % n'ont pas été scolarisés en langue d'origine ou scolarisés tout court. Ainsi, sont contredites une fois de plus les déclarations selon lesquelles il reste peu d'analphabètes en France parmi les immigrés.

PRESENCE A ACCUEIL ET LIEU DE RESIDENCE PAR RAPPORT AUX COURS

54,6 % des stagiaires sont depuis moins d'un an à Accueil (31 % ne sont de toute façon là que depuis 1981) : nous sommes décidément une association qui bouge beaucoup (cf les de nouveaux moniteurs constatés dans l'I.G. précédent) Reste à savoir si nous ne sommes pas un peu instables ou insatisfaits les uns et les autres. Il y a sûrement une analyse à faire de cette mobilité et le comité de rédaction se propose d'y revenir un jour.

65 % habite le quartier où ont lieu les cours : si c'était pareil pour les moniteurs, l'action de quartier aurait un bel avenir...

En guise de conclusion, nous espérons que cela vous a permis de mieux connaître les stagiaires (et d'avoir envie aussi d'en savoir plus) ;

Nous pensons qu'il serait intéressant que dorénavant les secteurs entreprennent d'eux-mêmes ce type d'enquête ; car c'est sûrement le préliminaire à toute action collective quelle qu'elle soit, que de se connaître les uns et les autres.

Le comité de rédaction

2. TEMOIGNAGES

A. BILAN D'UN ACCUEIL (OCTOBRE-JANVIER) DANS UN SECTEUR DU 18ÈME ARRONDISSEMENT

Cette année, au bout d'une semaine, on a été obligé d'arrêter les inscriptions alors qu'aucune " campagne " (tracts ou affiches) n'avait été faite comme les autres années sur le quartier !

Ce sont seulement les anciens stagiaires du secteur, les copains des anciens et ceux qui étaient (déjà) en liste d'attente l'année précédente et que nous avions reconvoqués qui ont " rempli " les 4 niveaux que nous pouvions démarrer en octobre.

En raison d'un nombre important de stagiaires analphabètes auxquels l'équipe du secteur a décidé de donner priorité, nous avons été contraints de refuser un grand nombre de personnes :

. des jeunes de moins de 16 ans (environ 5-6)
. quelques personnes dont le niveau en français était trop élevé et que nous avons dirigées vers des préparations au certificat d'études
. enfin, des personnes dont le niveau de scolarisation dans leur langue d'origine ou une autre langue (l'anglais particulièrement) était trop élevé : environ 21 personnes

Ceci pose d'ailleurs un problème depuis plusieurs années, car on observe un accroissement d'un public nouveau non analphabète dans leur pays d'origine, mais qui se retrouve complètement démuni par rapport à la maîtrise du français.

Ce ne sont pas toujours des réfugiés, ils sont parfois en situation irrégulière et de toute manière, il n'existe pour ainsi dire aucune structure de formation adaptée à leur situation.

Par ailleurs, les cours d'alphabétisation, tels qu'ils existent et que nous les pratiquons (ou tentons de les pratiquer !) ne correspondent pas à leurs besoins, puisque leur cas relève de ce qu'on appelle le français-langue étrangère. Le mélange des deux publics (analphabètes et non analphabètes) pour ce qui nous concerne, au sein d'un même groupe n'a jamais été satisfaisant et même souvent décourageant pour les deux publics. Ce public " scolarisé " a surtout besoin d' " oral " et par ailleurs les références écrites sont souvent à utiliser.

La plupart des personnes rencontrées était d'origine Turque Pakistanaise, Sri Lankaise, Egyptienne, Laotienne, Cambodgienne, Vietnamienne, Iranienne.

Cependant, même en ce qui concerne le public " classique " de notre secteur (analphabète ou d'origine analphabète), il a fallu refuser du monde par manque de places ; les effectifs trop élevés dans tous les niveaux (jusqu'à 23 en début d'année dans le niveau " débrouillé " !) et l'impossibilité de dédoubler les groupes faute de moniteurs et également de locaux nous ont fait ouvrir cette fameuse " liste d'attente " que beaucoup d'autres secteurs connaissent !

Début janvier on a pu ouvrir un nouveau groupe de débutants écrits avec des moniteurs qui étaient jusque là " en observation ". Les 13 stagiaires qui le composent étaient venus en octobre ! !

Depuis, chaque lundi soir, jour où une personne est chargée de l'accueil, il y a toujours 5-6 personnes qui viennent pour s'inscrire ! Et là encore tout public confondu.

Nous nous retrouvons vraiment démunis, car partout ailleurs (et il y a finalement peu d'endroits après vérification) on affiche souvent complet.

Le prochain Conseil d'Administration d'Accueil et Promotion est sur la formation et il faudra bien discuter de comment faire connaître cette pénurie en matière de formation.

G.M. et D.L.

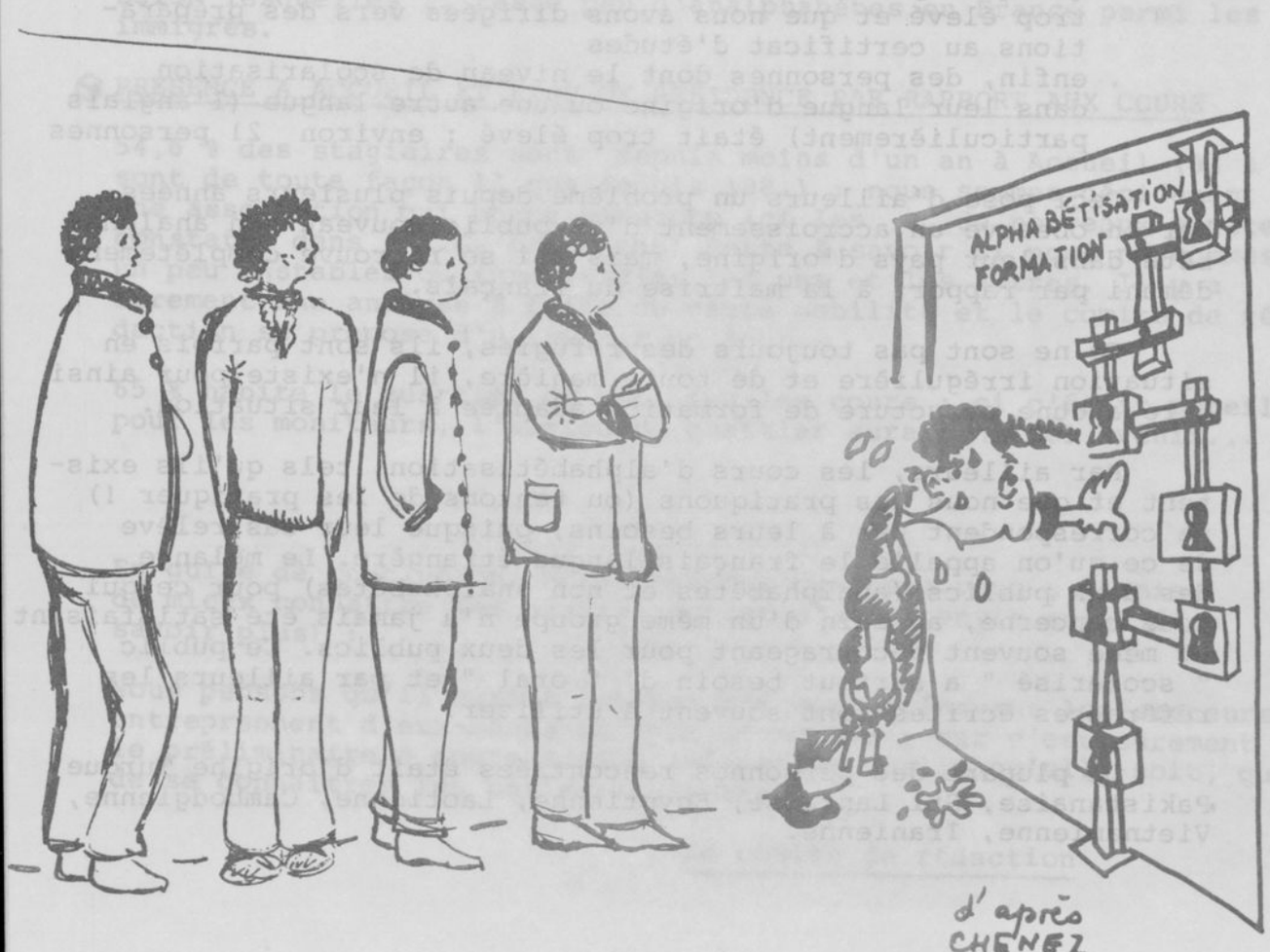

B. PRODUCTION D'UN TEXTE PAR DES STAGIAIRES D'UN COURS DU SOIR

Ce texte a été composé à partir de questions posées par le moniteur, par un groupe de huit stagiaires " débrouillés " pendant un cours de deux heures, en alternant discussion et propositions de phrases écrites.

La richesse de la discussion (par exemple sur les motifs qui poussent à quitter son pays pour venir en France) ne ressort pas tout-à-fait de ce texte qui a été ressenti par les stagiaires comme donnant une image de leur groupe face à des lecteurs français.

L'idée d'écrire dans un journal semble beaucoup accrocher les stagiaires. L'expérience pourrait être renouvelée sur un sujet moins vaste et en répartissant le travail sur une semaine de cours.

★ *Qui êtes-vous ? Pourquoi êtes-vous venus en France ?*

Nous, les étrangers, la plupart viennent pour travailler, pour apprendre un métier, vivre en liberté aussi. Parce que, au pays, il y a de l'injustice, il y a pas beaucoup de places pour apprendre, on peut pas dire ce qu'on veut, l'administration est mal organisée.

★ *Pourquoi venez-vous au cours d'alpha ?*

Pour apprendre à lire et à écrire le français. Parce que ça sert pour remplir les papiers, faire un stage de formation. C'est aussi utile, au pays, pour les démarches ou les affaires : là-bas tout se fait en français.

★ *Vous êtes dans le secteur depuis un certain temps, qu'est-ce que vous en pensez ?*

On apprend bien ; on écrit mieux ; on lit les journaux ; on comprend ; on parle un peu mieux qu'avant. Les moniteurs sont pas racistes. On peut discuter comme chez nous. Ils s'occupent de nous quand on a des problèmes. C'est important, on se connaît entre nous tous (stagiaires et moniteurs)

Après une discussion sur l'organisation des cours : nombre de jours par semaine, contenu des cours, le groupe est d'accord pour choisir un ou plusieurs représentants qui viendraient aux réunions de moniteurs.

F.B.

INTERVIEW

TURQUIE

Direction Goutte-D'Or

Nationalité : Turque

Age : 22 ans

Entrée en France : septembre 1980

Profession : travaille dans la confection

Signe particulier : travailleur émigré.

- *Ça fait combien de temps que t'es en France et pourquoi t'as choisi la France ? ?*

Ca fait deux ans et demi. Beaucoup de copains du village de chez moi sont venus ici. Ils disaient gagner de l'argent. Je suis donc parti en train. Voyage long et pénible. Pas de problèmes aux frontières j'avais un visa touristique. Je suis venu pour travailler et gagner de l'argent.

- *Il n'y a pas de travail en Turquie ?*

La crise existe là-bas aussi. En plus, il faut une formation pour avoir un poste. Moi je sors du lycée.

Ici c'est différent, tu peux gagner beaucoup d'argent sans formation, à condition de travailler 10 à 12 heures par jour, dans un atelier.

- *Tu dis : pas de problèmes aux frontières, mais ici, après le statut de touriste ? ?*

Les copains m'ont beaucoup aidé. La France, c'est dur, pas la même mentalité, pas le même climat, pas la même vie, pas la même langue. Pas de travail régulier sans carte.

Je suis resté un an clandestin. J'ai trouvé du travail 7 mois après mon arrivée. Du travail au noir, sans contrat, sans fiche de paie, sans sécurité.

Un syndicat consulté et le patron a bien voulu ouvrir des dossiers. La Préfecture nous a convoqués, on a tous eu des récépissés de 3 mois. Après, ça a été vite. Mitterand au pouvoir, nous avons eu des cartes deux mois après. Maintenant, à nouveau un récépissé !

- *Tu n'as eu aucun problème pendant ta clandestinité ?*

J'ai eu beaucoup de chance. Seulement deux fois en un an, j'ai eu des tracas mais grâce à un copain et à la chance, ils m'ont relâché en me conseillant de régler vite les choses.

Seulement quelques heures de captivité... pour avoir été identifié à tort comme voleur, et l'autre fois par un contrôle de police.

Mauvais souvenir ! Le plus dur maintenant c'est d'avoir une carte de 3 ans.

- *Tu vas rester ici ?*

Si je peux, oui. C'est pas mal pour moi. Le régime français est bon pour nous. Pas comparable à la Turquie.

Mais je dois quand même retourner là-bas pour le Service. C'est obligatoire. Normalement, c'est 18 mois. Si j'arrive à gagner 50.000 francs je ne ferais que 2 mois, mais c'est beaucoup. Mais aussi 50.000 francs contre deux ans perdus c'est bien. Alors travailler pour moi c'est important.

- *Travailler dans la confection ?*

Pour l'instant oui. J'ai pas le choix. J'aurai peut-être la chance que l'atelier fasse faillite, donc licenciement économique, donc possibilité d'avoir une formation par l'ANPE.

- *Et le français, comment ça se passe ?*

C'est très dur. En plus aller à l'école, après le travail... Mais c'est bien. Maintenant ça fait un an et demi je viens ici. J'arrive un peu à me débrouiller. C'est pas facile d'essayer de parler français seulement quatre heures par semaine alors que le reste du temps je parle ma langue maternelle ! !

Mais pas question aussi de faire une école toute la journée : il faut la payer et si je travaille pas comme je ferai ? !

C.M.

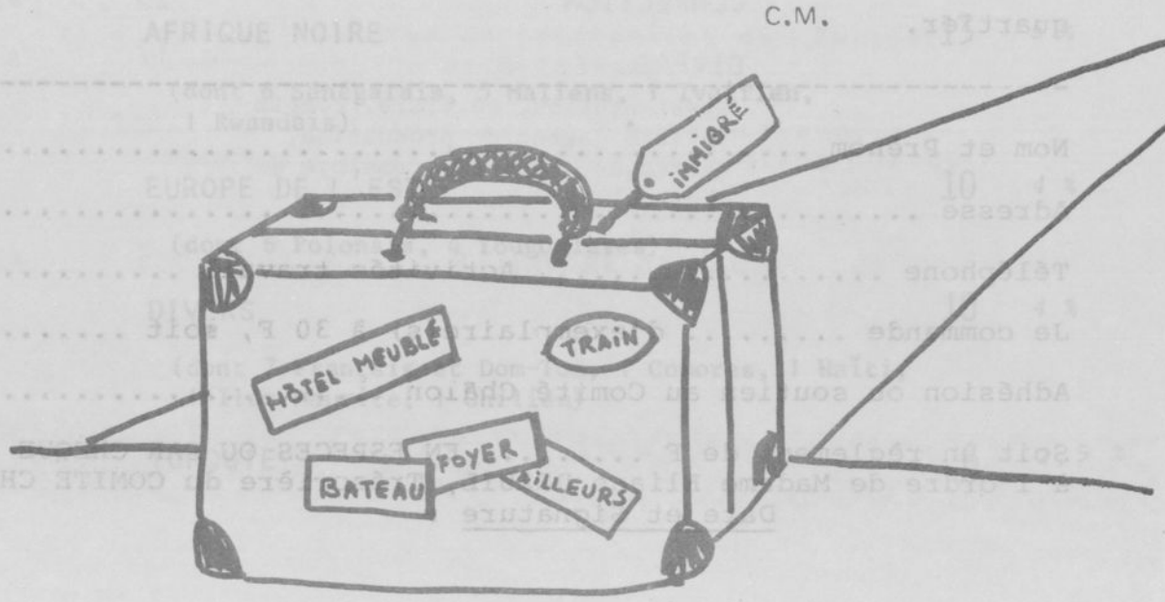

Communiqué

Comité CHALON
Relais 59-59 avenue Daumesnil
75012 PARIS - 343 20 32

L'ILOT CHALON
Histoire d'une rénovation
Ses acteurs
Les enjeux

Ce document d'information et de compréhension de la situation et des problèmes que posent le passé le présent et l'avenir proche de l'ILOT CHALON, va être diffusé par le Comité de défense des habitants de l'ilôt !

Il nous semble très important de faire circuler cette histoire et ses conséquences dans le quartier et bien au-delà !

Nous vous demandons donc de manifester votre intérêt pour cette bataille urbaine, en lisant tout ce qui la concerne et en faisant circuler à votre tour l'information.

Pour ce faire, pour soutenir de façon active l'action entreprise par le Comité, commandez dès aujourd'hui un ou plusieurs exemplaires que nous vous ferons parvenir début janvier 83 au plus tard. D'avance merci, et n'hésitez pas à venir dans le quartier.

Nom et Prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... Activités travail .....

Je commande ..... d'exemplaire(s) à 30 F, soit ..... F

Adhésion ou soutien au Comité Châlon .....

Soit un règlement de F ..... EN ESPECES OU PAR CHEQUE OU CCP
à l'ordre de Madame Eliane DREUIL, Trésorière du COMITE CHALON

Date et Signature :

LES STAGIAIRES DE LA PREFO - PARIS

I. ENQUETE

Remarque préliminaire

248 dossiers ont été pris en compte ; 12 ne comportaient que les noms et dates de naissance, c'est ce qui explique que l'on ne retrouve pas exactement le même nombre de cas exprimés pour chaque rubrique. Ces dossiers " cumulent " tous les stagiaires des stages depuis la création du centre : septembre 1980.

A. Nationalité

AFRIQUE DU NORD	138	55 %
(dont 84 Algériens, 35 Marocains, 9 Tunisiens, 10 sans précision de nationalité)		
EUROPE DU SUD	50	20 %
(dont 21 Portugais, 20 espagnols, 9 Italiens)		
ASIE DU SUD-EST	24	9,5 %
(dont 9 Vietnamiens, 7 Laotiens, 5 Cambodgiens et 3 divers)		
AFRIQUE NOIRE	13	5 %
(dont 6 Sénégalais, 5 Maliens, 1 Ivoirien, 1 Rwandais)		
EUROPE DE L'EST	10	4 %
(dont 6 Polonais, 4 Yougoslaves)		
DIVERS	10	4 %
(dont 7 Français et Dom-Tom, 1 Comores, 1 Haïti, 1 Iles Maurice, 1 Chilien)		
TURQUIE	6	2,5 %

Quelques commentaires sur la nationalité

1) la répartition proposée est faite selon l'aire géo-culturelle d'origine et non selon la nationalité officielle (qui est parfois française)

2) On a (malgré un nombre de stagiaires peu élevé) détaché la Turquie des divers pour des raisons d'une part culturelles et linguistiques et la relative importance de son immigration en France (cf statistiques du secteur alpha)

3) Les divers correspondent surtout à des minorités de stagiaires originaires de pays présentant des spécificités par rapport aux grandes rubriques.

B. Sexe

HOMMES	214	*86,5 %*
FEMMES	33	*13,5 %*

Cela se passe de commentaires ! ! !

C. Passé professionnel

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	53	*24 %*
MÉTALLURGIE, INDUSTRIE	73	*33 %*
ANNEXE, NON QUALIFIÉS (manoeuvre, manutentionnaire, magasinier, gardiennage, nettoyage, ménage, plonge)	37	*17 %*
CHAUFFEURS, CARISTES	18	*8 %*
CONFECTION	19	*8,5 %*
DIVERS (restauration, coiffure, comptabilité, agent de production, artisans, vendeurs, employé de bureau)	17	*8 %*
JAMAIS TRAVAILLÉ	3	*1,5 %*

C.I.E.M. TÉL. 277.49.34 46, Rue de Montreuil 75011 PARIS

D. Projet professionnel

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS	118	52 %
MÉTALLURGIE, INDUSTRIE	49	22 %
CHAUFFEURS, CARISTES	33	14 %
CONFECTION	9	4 %
DIVERS (commerce, coiffure, restauration, santé, comptabilité, secrétariat, artisanat, comptabilité)	17	7,5 %

Quelques commentaires sur les catégories professionnelles et les projets professionnels des stagiaires.

1) Les principales catégories professionnelles du point de vue de l'origine professionnelle aussi bien que du projet sont : le bâtiment/travaux publics, la métallurgie-industrie et la confection.

Les catégories " chauffeurs-caristes " et " annexes non qualifiés " pourraient se répartir également entre Bâtiment-Travaux Publics et Métallurgie - Industrie. Cependant il en a été fait 2 catégories particulières étant donné la spécificité ou la non spécificité de ces activités.

2) Il y a plus de projets exprimés que de professions ; certains ont en effet exprimé plusieurs projets.

On peut cependant faire une comparaison directe des deux séries de pourcentages :

57 % sont originaires de professions du Bâtiment-Travaux Publics et Métallurgie

74 % désirent y retourner ou y parvenir avec un avantage au bâtiment-travaux publics (52 %)

G.R.

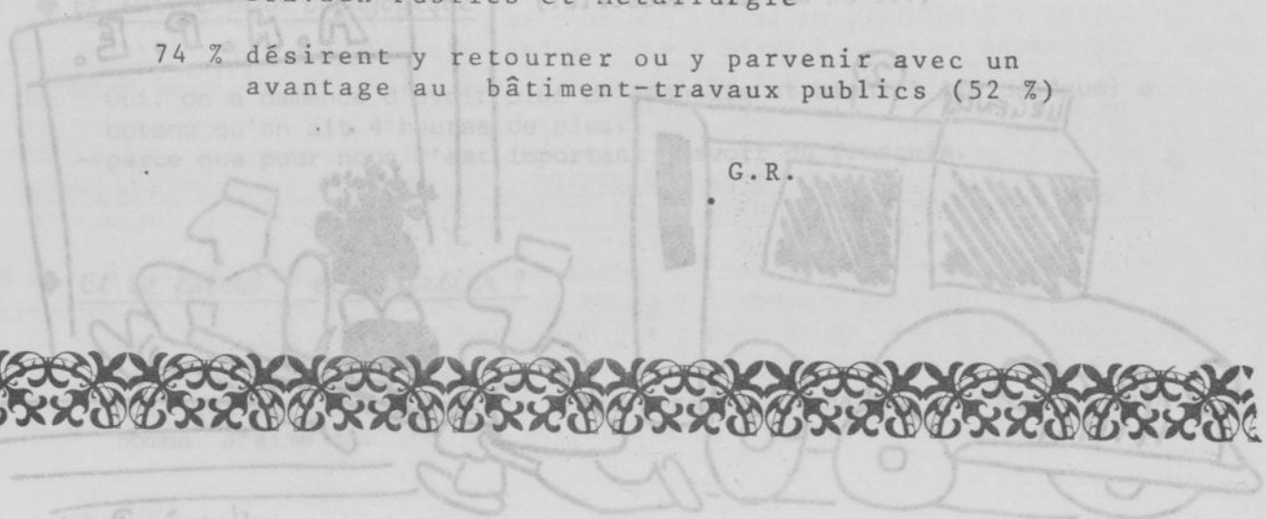

2. TEMOIGNAGES

Qu'est-ce qu'un centre de préformation ?

(réponse d'un formateur) C'est un centre ouvert à des adultes, travailleurs immigrés et licenciés économiques.

Les stages ont pour but :

a) une mise à niveau scolaire permettant l'accès plus facile à une formation professionnelle, but qui n'est pas atteint par tous les stagiaires ;

b) de permettre une plus grande autonomie dans la vie quotidienne par exemple savoir remplir soi-même un chèque, une feuille de sécu, etc

Les stages sont d'une durée de 3 ou 6 mois à raison de 34 heures par semaine. Les 60 stagiaires sont répartis par groupes de 15 le plus homogène possible.

Qui n'est pas accepté à ces stages ?

- les personnes n'ayant que très peu de problèmes en français et en calcul, c'est-à-dire des gens capables d'aller directement suivre une formation professionnelle, soit un bon niveau CEP.

- les analphabètes. Le niveau minimum est de savoir lire et écrire, même lentement, savoir faire une addition et une soustraction.

Que font-ils à ces stages ?

Sur une semaine : 10 heures de français, 10 heures de calcul, 8 heures d'atelier, 2 heures de dessin et 4 heures de V.M.I. (vie en milieu industriel)

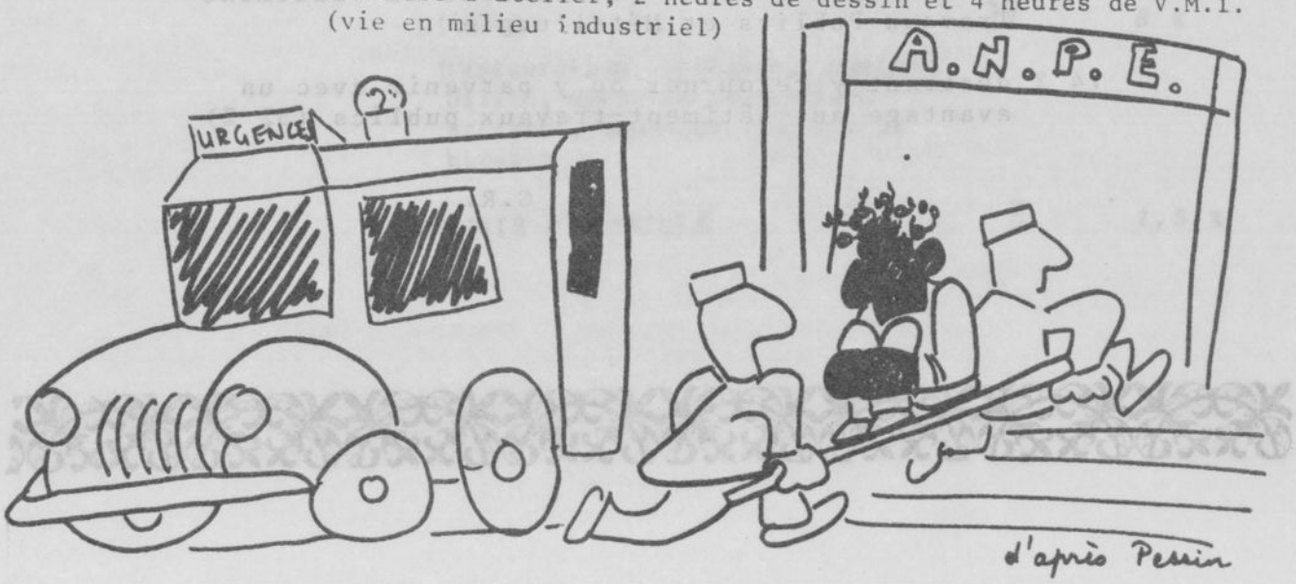

QUELQUES REFLEXIONS DE QUELQUES-UNS

Pour cet interview, le délégué a préféré la présence d'autres stagiaires, délégués ou non. Six personnes étaient donc présentes. C'est ce qui explique la différence des caractères d'imprimerie pour signaler les différentes interventions.

◆ *Qu'est-ce qu'un centre de préfo ?*

- ça sert à apprendre à lire et écrire mieux le français.
- Et puis suivre une formation professionnelle.
- mais c'est difficile, parce qu'il y a du chômage et on est pas sûr de pouvoir trouver du travail après.
- Et puis, les délais sont longs !

◆ *Cette formation, est-elle une chance ou non ?*

- oui, c'est une chance, mais on est pas sûr de trouver quelque chose après.
- mais ça permet d'avoir des contacts avec des personnes qu'on a jamais vues.

◆ *Et le délégué, quel est son rôle ?*

- ça sert à rien ! Nous, on a demandé une prime de transport et une de cantine, on discuté pendant 3 mois et on a rien eu.
- si il sert à quelque chose on a demandé d'avoir une assurance, on a discuté avec le délégué et les formateurs et bien, on l'a eue.
- de toute manière, il sert pour les autres qui viendront. Tout ce qu'on obtient maintenant ça servira aux autres.
- on a deux réunions par mois avec le délégué.

◆ *Et sur le plan pédagogique ?*

- Oui, on a demandé d'avoir plus de français et bien il (le délégué) a obtenu qu'on ait 4 heures de plus.
- parce que pour nous c'est important d'avoir du français.

◆ *Et le calcul ? et l'atelier ?*

- Le calcul, ça sert aussi.
- Moi, qui suis une femme, ça m'intéresse de connaître le travail d'un homme. J'aime ça.

◆ *Et la V.M.I. ? C'est quoi ?*

- C'est parler de ce qui se passe dans la vie actuelle.
- Moi, j'ai travaillé en usine et j'en parle aux autres. Mais y en a qui s'en fiche : le travail en usine, ça les intéresse pas.

◆ *Et avec les formateurs, comment ça se passe ?*

- au début, ça marchait pas bien, mais après une discussion maintenant, ça va mieux.
- y a des gens qui arrivent en retard nous on a déjà commencé, alors le formateur, y ne recommence pas pour eux et ça pose des problèmes.
- mais c'est pas normal non plus qu'un stagiaire arrive en retard au cours. Il retarde tout le monde.
- y en a qui vont plus vite pour écrire ou pour comprendre, et moi, si j'ai compris et que j'explique aux autres, ils ne me croient pas : ils ont besoin du " professeur ".
- Moi, je trouve qu'on peut se comprendre en camarades, sans le " professeur ".

◆ *Quelles sont les remarques favorables ou défavorables ?*

- Moi, je me plais bien au centre, mais je trouve qu'on manque d'écrit, on parle beaucoup, mais on écrit pas assez.
- on a fait des progrès à l'oral, on parle mieux qu'avant.
- Nous dans notre groupe, on a pas fait de progrès.
- Parce que vous parlez dans votre langue et ça ce n'est pas bien. Si on veut faire des progrès en français, faut pas parler dans notre langue au cours. C'est pas comme ça qu'on apprend.
- on arrive mieux à placer les mots, à faire une conversation plus " directe " qu'avant, quand on écrit, c'est mieux.
- En calcul, maintenant, c'est plus ma voisine ou mon copain qui me remplit mon chèque : c'est moi.
- Sinon, les films sur l'Afrique, on en a assez. Toujours montrer la misère...

◆ *Etre chômeur, c'est difficile ?*

- C'est un peu dur.
- Quand on a pas de métier, c'est difficile, et puis les patrons ont peur du changement socialiste, et ils veulent plus embaucher, mais du travail y en a.
- Et puis quand t'es au chômage, les patrons ne veulent plus mettre leur tampon, alors à l'ASSEDIC, on te dit que tu n'as pas cherché de travail, même si tu passes toute ta journée à en chercher. T'as plus de preuves ! Moi, on m'a dit : " on peut pas mettre un tampon à n'importe qui ! Les ASSEDIC nous ont dit de ne plus en mettre ! ".

◆ *Et les autres ? Dans votre entourage, on vous fait des reproches du genre " t'es un fainéant, tu cherches pas de boulot ? "*

- Oui, ça arrive. Ils disent : " c'est nous qu'on cotise pour vous " ; mais moi, je leur réponds : " quand je travaillais, moi aussi je cotisais. C'est pas normal qu'on nous fasse des reproches ".
- Il faut lutter pour sortir d'une crise pareille.
- Et puis moi, je veux travailler. Je m'ennuie chez moi. J'ai besoin de gagner ma paye et j'ai besoin de parler aux autres.

LES STAGIAIRES JEUNES

Il existe à Accueil et Promotion, à Bondy, un stage d'insertion socio-professionnel pour des jeunes de 16 à 18 ans.

Au cours de plusieurs séances d'expression écrite, nous leur avons proposé de rédiger un article pour Immigration Graffiti. Ils ont choisi le thème qui les touchait le plus : leur vie quotidienne.

Cela a été l'occasion pour de s'exprimer individuellement et collectivement, ce qu'ils n'avaient jamais fait.

Nous n'avons rien changé au texte, élaboré par le groupe si ce n'est quelques " fôtes d'ortograffe ".

"....SURVIVRE à BONDY"

● LES CITES

● La dégradation

Avez-vous vu les cités à Bondy ? C'est vraiment répugnant et honteux d'y habiter, parce qu'il y a des vitres brisées, des graffitis sur les murs, la saleté des halls, l'éclairage toujours en panne, les boîtes à lettres saccagées, le manque d'hygiène et la puanteur des caves. Et nous trouvons qu'on a mis à part des bâtiments uniquement pour les étrangers et d'autres uniquement pour les Français.

● Que voit-on dans les halls ?

Ca dépend des saisons. Ils sont déserts l'été. L'hiver, ils sont surpeuplés. Des jeunes y passent des journées toutes entières ; les plus actifs jouent aux cartes et les autres palabrent. Beaucoup sont au chômage et ont des problèmes financiers, familiaux et judiciaires.

LA PASSIVITE DES GENS

A cause de ces dégradations, la plupart des locataires réagissent bêtement. Au lieu de mettre des tracts dans les boîtes à lettres en accusant les jeunes, ils devraient plutôt discuter tout d'abord avec les jeunes et ensuite les gardiens.

Eux (les gardiens) qui devraient faire leur travail ne font pas grand'chose s'en foutent éperdument de leur travail. Les gardiens devraient d'abord discuter avec les jeunes, puis ensuite discuter avec le maire, car soi-disant le maire est là pour s'occuper des problèmes de la commune et nous trouvons inadmissible que certains locataires anonymes soient complices avec le gardien pour former une radio qui se nomme " auto-défense " et qui projette de créer une milice anti-jeunes et de créer des vigiles dans les cités.

LES ACTIVITES

Le peu d'activités à Bondy. Qu'offre-t-on aux jeunes ?

Les cafés

Nous trouvons que les cafés sont beaucoup occupés par des ivrognes, ou alors on se retrouve dans la même situation que dans les halls mais au chaud.

La maison de quartier

La maison de quartier n'est pas formidable ; il n'y a pas beaucoup d'activités proposées : il y a de la danse " tonic ", mais elle est surtout féminine et aux heures de travail. Il y a une seule table de ping-pong pour 3.000 enfants et en plus, il faut une carte A. S. B. (Associations Sportive de Bondy) = 25 francs. Nous trouvons qu'il y a trop de pièces inutilisées dans cette maison alors que les jeunes n'ont aucun lieu de réunion ; par contre, nous lui donnons un bon point, c'est son confort.

Le cinéma

Il n'y a que deux cinémas pour toute la ville qui ne passe que des films anciens et en plus, il n'y a qu'une seule salle dans chaque cinéma.

Les boums

Il n'y en a peu parce qu'il y a une mauvaise organisation. On a du mal pour obtenir des salles, et en plus quand il y a des boums, ce n'est pas intéressant, on voit toujours les mêmes têtes.

L'ADMINISTRATION

Nous pensons que la mairie ne s'occupe pas assez des jeunes et des cités et des activités. Au lieu de construire une mairie luxueuse, elle aurait dû faire quelques activités pour les jeunes : une discothèque, amélioration de certaines cités, un terrain de foot-ball, une maison de jeunes, des salles de jeux (baby foot, ping-pong, flipper, jeux de société, vidéo).

LA POLICE A BONDY

On trouve que la police exagère. Il y a souvent des flics dans les cités, et en plus, ils se prennent pour des cow-boys ; ils nous insultent, nous fouillent et si on se plaint, ils nous disent qu'ils nous " palpent ". Ils nous prennent vraiment pour des demeurés et le comble, c'est qu'ils nous arrêtent à notre tête.

LES NOUVEAUX STAGES

Nous trouvons que le gouvernement a fait une belle chose, c'est les stages. Ca donne une chance à certains jeunes qui sont sans activités (sans école, au chômage) pour essayer de les sortir de là. Nous pensons que nous sommes pas assez rémunérés (1). Nous trouvons qu'Accueil et Promotion devrait nous donner des meilleurs locaux et aussi des fournitures.

Driss, Karim, Saïd, Fabrice, Yannick, Kamel, Mohamed, Joachim, Rachida, Nathalie, Atika, Laurence, Boubakeur.

(1) Un stagiaire touche 500 F par mois ; cet argent provient de la Direction départementale du travail et de l'emploi. (Note de la formatrice)

Stage 1982-83 :

AGE 9 ont 17 ans
6 ont 16 ans

SEXE 11 garçons
4 filles

ORIGINE 9 sont d'origine Algérienne
4 sont d'origine Française
1 est d'origine Marocaine
1 est d'origine Portugaise

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE D'ORIGINE

2 sont d'une famille de moins de 3 enfants
5 sont d'une famille entre 3 et 5 enfants
5 sont d'une famille entre 5 et 8 enfants
3 sont d'une famille de plus de 8 enfants

NIVEAU SCOLAIRE

2 sont à la limite de l'analphabétisme
3 viennent de C P P N
6 ont fait une première année de CAP
3 ont été jusqu'en troisième année de CAP
1 a le niveau classe de 3ème.

Lors du précédent stage, un montage-vidéo a été réalisé avec les jeunes de Bondy qui suivaient le stage.

Celui s'appelle :

POUR S'EN SORTIR ?

Il présente la vie et les problèmes des jeunes des cités ainsi que le stage proprement dit, ce sur quoi il débouche ou ne débouche pas...

Vous pouvez emprunter cette bande vidéà, en vous adressant directement à :

CENTRE DE PREFORMATION ACCUEIL ET PROMOTION
17-21 rue Jean Moulin
93140 BONDY

Téléphone : 847 02 93
Demander : Belka

JURIDIQUE

Les régularisations

Après une période particulièrement répressive lors du précédent septennat avec la fermeture des frontières dès juillet 1974 et l'application de la loi Bonnet en vue de limiter et de contrôler les flux migratoires, la victoire socialiste a permis d'espérer qu'enfin les immigrés verraient leur situation s'améliorer. Ils étaient nombreux à le croire le soir du 10 mai place de la Bastille et c'était justifié.

Les socialistes n'avaient-ils pas déposé en décembre 1978 un projet de loi concernant la carte d'identité immigrée valable 10 ans et n'avaient-ils pas inclu dans le projet socialiste le droit de vote au niveau local, le droit d'association, le contrôle et la limitation du travail au noir et de l'exploitation de ces travailleurs dans certains secteurs comme la confection ou le bâtiment ?

Dès juillet 1981, le gouvernement engage une procédure exceptionnelle de régularisation des sans-papiers mais déjà cette démarche ne prend pas en compte la réalité du problème laissant place à l'arbitraire et à la pesanteur de l'appareil administratif. Comment en aurait-il pu être autrement, aucune consultation préalable et aucun débat avec les associations compétentes, susceptibles d'intervenir dans la procédure, n'ayant eu lieu.

Des critères sont choisis arbitrairement à savoir :

- entrée en France avant le 1er janvier 1981 ;
- bénéficier d'un emploi stable (contrat de travail d'un an minimum)

et ont pour résultat d'exclure de fait la plus grande partie des clandestins estimés officiellement à 300.000 mais dont on pense que le chiffre exact serait voisin de 500.000.

Sont exclues des catégories telles que les marchands ambulants qui ne sont pas salariés, les femmes venues en France dans le cadre de regroupements familiaux clandestins, ceux qui travaillent au noir et ne possèdent donc aucune trace écrite de leur activité, les saisonniers, etc

Ceux qui par bonheur correspondaient aux critères devaient alors affronter un véritable parcours du combattant avec une série d'étapes particulièrement décourageantes (voir tableau).

Si on ajoute à cela une méfiance acquise sous le régime précédent poussant un grand nombre de clandestins à ne pas s'engager dans cette procédure, un manque quasi total d'information, un problème d'adresse fixe à laquelle on puisse convoquer l'individu et un bricolage à l'échelle nationale afin de pallier le deficit en structures d'accueil et de personnel compétent, on imagine l'efficacité du processus...

Bilan ??

D'après François Autain, " Plus de 140.000 dossiers ont été d osés, à ce jour, environ 140.000 avis favorables ont été prononcés, c'est-à-dire la quasi totalité des " clandestins " qui travaillent en France sont désormais en situation régulière ".

On peut s'étonner de ce chiffre, les statistiques officielles prenant en compte 300.000 clandestins. De plus, on peut dire aujourd'hui que ce n'est pas vrai. Tous ceux qui sont entrés dans le cadre de la procédure n'ont pas été régularisés loin de là.

Les immigrés, loin de se contenter de cette procédure illusoire, se sont mobilisés pour faire aboutir leurs revendications à savoir la régularisation pure et simple de tout immigré présent en France quel que soit son statut.

Avec l'aide d'associations regroupées dans le cadre de collectifs (SOS Refoulement, Collectif Sans-papiers, etc), ils assurèrent une série d'actions dont les plus spectaculaires ont été :

- la grève de la faim des marchands ambulants rue Traversière en mars 1982 qui a permis d'obtenir la reconnaissance de ce statut particulier et sa prise en considération dans la procédure par l'élaboration de la circulaire ministèrielle du 6 avril 1982 (voir article suivant).

- la grève de la faim de novembre 1982 concernant des travailleurs salariés qui a abouti à la parution de la circulaire du 6 décembre 1982 qui prend en compte de nouvelles preuves de séjour ou d'activité comme le témoignage, la possibilité d'un recours hiérarchique au niveau du Ministère de la Solidarité, le traitement identique des dossiers selon les préfectures et les directions départementales du travail

- et bien d'autres actions locales en province.

Le bénéfice de la circulaire du 6 décembre 1982 n'ayant pu être élargie aux marchands ambulants et autres catégories*, il apparaît que ces circulaires arrachées par la lutte des travailleurs immigrés sont par trop inadaptées aux réalités et par trop restrictives ce qui fait qu'actuellement rien n'est résolu. Il est donc nécessaire de maintenir une pression sur les Pouvoirs Publics afin que ceux-ci prennent enfin en compte le problème dans sa globalité.

**Il faut savoir qu'encore une fois le gouvernement fuit ses responsabilités, ne prenant en compte que les dossiers litigieux déposés par les associations ; les autres ne sont pas pris en compte, leurs dossiers étant définitivement perdus dans les méandres de l'administration. Faute de mieux, les associations ont accepté mais en sachant la part d'injustice qui plane sur cette procédure.*

Diverses étapes ou le dédale de la régularisation ou jeu de l'oie

(le numéro entre parenthèses signifie l'étape ou la case où se reporter...)

N°	ETAPES	SERVICE	INTERVENTIONS
1	Inscription dans la procédure (avant le 15/1/82)	Commissariat ou Préfecture de Police	L'intéressé reçoit le CERFA *(1)*
2	Examen de la preuve d'entrée en France ou de probèles d'ordre juridiciaire	Préfecture de Police	OUI : le dossier est adressé à la Direction Départementale du Travail (3) NON : le dossier est adressé à la Commission (4)
3	Examen du travail	Service Direction Dépt. du Travail	Convocation de l'intéressé OUI : le dossier est adressé à l'ONI (5) NON : le dossier est adressé à la Commission (4)
4	Examen de la preuve d'entrée en France ou de travail	Commission	Convocation de l'intéressé Avis favorable, oui : le dossier est adressé à l'ONI ; avis défavorable : non, le dossier est adressé au préfet (7)
5	Visite médicale et attribution de titre	O N I	Convocation de l'intéressé Remise de la carte unique (fin de la procédure) OU de la carte de travail pour les étrangers relevant du régime général (6)
6	Attribution du titre	Commissariat ou Préfecture	Remise de la carte de séjour (fin de la procédure).
7	Décision pour avis défavorable en commission	Préfecture	OUI : dossierà l'ONI (5) NON : dossier à la Direction Dépt. du Travail (8)
8	Décision de refus de travail	Direction Dépt. du Travail	Refus de travail à l'intéressé. Dossier à la Préfecture.
9	Décision de refus de séjour	Préfecture	Refus de séjour à l'intéressé pour qu'il quitte la France dans un délai d'1 mois. Dossier soit classé, soitrendu.
10	Recours ministère par association ou syndicat	Secrétariat d'Etat aux Immigrés	OUI : attribution carte(5) NON : confirmation du refus

* *CERFA : autorisation provisoire de séjour.*

Aujourd'hui, les marchands ambulants sont toujours à la recherche d'un recours hiérarchique et d'un traitement identique de leurs dossiers au niveau de l'administration, les salariés rencontrent toujours le même genre de problèmes au niveau du traitement, ceux qui ne sont pas entrés dans la procédure sont toujours clandestins, bref rien n'est réglé tandis que le gouvernement durcit ses positions :

- contrôle accru aux frontières ;
- contrôle à l'intérieur ;
- expulsions.

On peut légitimement demander jusqu'où ira la bonne volonté gouvernementale affichée avant le 10 mai.

Et bientôt va se poser le problème du renouvellement des autorisations provisoires de séjour délivrées dans le cadre de cette procédure, les critères conditionnant ce renouvellement étant susceptibles d'être encore plus restrictifs et arbitraires.

En ce qui concerne la position d'Accueil et Promotion, elle soutien la régularisation de tous les sans-papiers et vous pouvez intervenir directement en aidant des structures proches comme le C.A.R. 18ème (10 rue Affre PARIS 18ème le samedi matin de 10 heures à 13 heures) ou le RELAIS 59, 59 avenue Daumesnil, Paris 12ème.

Ce n'est pas le travail qui manque...

M.L.

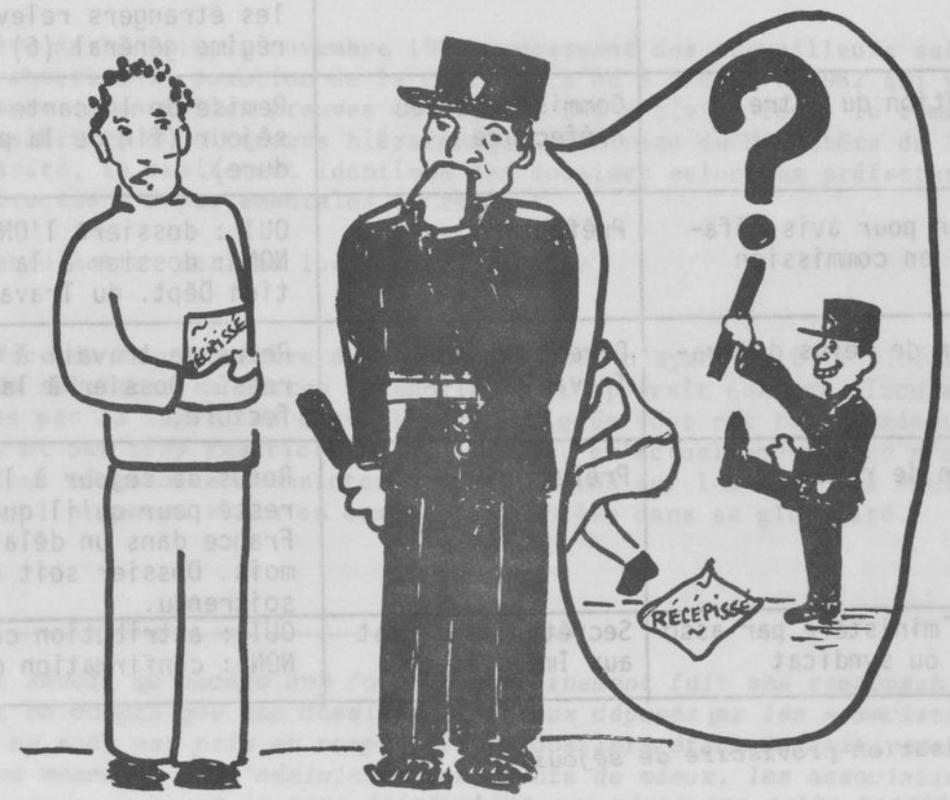

Le cas des marchands ambulants au Relais 59

« Qu'est-ce que tu vends ? »

Au lendemain de la grève de la faim des marchands ambulants rue Traversière, en mars 1982, le Ministère de l'Artisanat et du Commerce élabora la circulaire du 6 avril 1982 où ce statut fut reconnu et pris en considération dans le cadre de la procédure exceptionnelle de régularisation des sans-papiers.

Des centaines d'immigrés étaient concernés. Entrés dans la procédure dès août 1981 en tant que salarié, seul critère retenu à l'époque, et le plus souvent refusés, car ne pouvant fournir de preuves suffisantes de cette activité, ils demandèrent en masse à en bénéficier.

Si on la considère de plus près, on s'aperçoit que les critères retenus comme preuve d'activité de marchands ambulants sont particulièrement draconiens :

- inscription au registre du commerce ;
- affiliation à un régime de retraite des travailleurs non salariés ;
- inscription au rôle de la taxe professionnelle et à celui de l'impôt sur le revenu au titre des bénéfices industriels et commerciaux ;
- et bien sûr, preuve d'entrée en France avant le 1er janvier 1981.

Ainsi seuls ceux étant en possession du CERFA (cf article précédent) pouvaient espérer en bénéficier.

De plus peu d'entre eux pouvant justifier de l'un des trois critères retenus, cette circulaire fut appliquée de façon transitoire, c'est-à-dire que des factures et des récépissés de consignation suffisaient pour être régularisés.

Du fait de la proximité de l'Ilôt Chalon, près de la gare de Lyon, où la proportion de marchands ambulants est particulièrement élevée, un lieu d'animation de quartier comme le Relais 59 (avenue Daumesnil) sentit la nécessité d'installer une structure d'accueil afin de s'occuper de ces recours.

Des permanences se sont mises en place et permettaient aux marchands de venir déposer leur dossier comprenant des pièces justifiant :

- de leurs activités (factures de 1980-81-82 et récépissés de consignation)

- et de leur entrée en France avant janvier 1981 : carte consulaire, quittance de loyer, passeport.

Une lettre type était alors envoyée avec ce dossier à la Préfecture d'origine. On vit même venir des marchands de Rouen, Bordeaux ou Toulouse.

Il faut reconnaître que dans de nombreux cas, on a pu obtenir la carte, mais très vite est apparu l'arbitraire dans le traitement des dossiers selon les Préfectures concernées.

Certaines comme Etampes ou Rouen sont particulièrement imperméables à toute argumentation, alors que celle de Paris, où une seule personne s'occupe de tous ces cas, est relativement plus souple.

Très vite, cette opération de régularisation des marchands ambulants qui devait être sous la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Artisanat vit celui-ci fuir ses responsabilités.

Malgré un accord de principe, aucun recours hiérarchique n'existait de fait dans le cas d'un double refus (premier refus en tant que salarié et second refus en tant que marchand ambulant).

Cette situation n'a pas évolué depuis, même à la suite de la grève de la faim de la Porte de Choisy où les salariés obtinrent, selon la circulaire du 6 décembre 1982, la possibilité d'un recours hiérarchique direct au Ministère de la Solidarité. Les marchands ambulants n'ont pu obtenir le bénéfice d'aucun des points de cette dernière circulaire :

- suppression de l'arbitraire dans le traitement des dossiers ;
- témoignage considéré comme preuve ;
- recours hiérarchique ;

Au niveau du Relais 59, les permanences de régularisation (assurées en grande part par des bénévoles d'Accueil et Promotion) ont toujours lieu les jeudi et les vendredi de chaque semaine à 18 h 30 et de plus en plus, s'adressent à nous des marchands ambulants ayant essuyé un double refus, ou des cas encore plus complexes. Le travail est considérable. Il faut en effet remettre à jour les archives, répertorier tous les cas, essayer de connaître les résultats de nos recours ce qui n'est pas facile, le marchand ambulant venant rarement dire qu'il a été régularisé. Bref, cette structure qui était provisoire n'a pas fini d'exister ! !

De plus, très bientôt va se poser le problème du renouvellement où seuls les critères contenus dans la circulaire du 6 avril 1982 seront pris en considération.

Ce travail, de type administratif, est complété par une engagement à l'extérieur dans le cadre de la lutte pour le droit des immigrés :

- soutien au collectif des sans-papiers ;
- soutien au collectif pour l'obtention de la carte unique de 10 ans.

Vous vous en doutez, la porte du relais 59 reste ouverte, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

M. L.

Le cas des femmes

*Le texte qui suit est extrait du " Rapport du Collectif de Soutien aux Femmes sans Papiers " . Tout contact, soutien, participation à : FASTI, 4 square **Vitruve**, 75020 PARIS, 360 84 41.*

Les femmes immigrées constituent un cas spécifique non seulement en ce qui concerne l'opération de régularisation exceptionnelle entreprise par le gouvernement depuis août 1981, mais aussi en ce qui concerne l'octroi ordinaire de cartes de séjour et de travail pour les femmes.

Les régularisations exceptionnelles se sont effectuées de façon totalement arbitraire et parcimonieuse, les critères ont évolué au fur et mesure des régularisations, et selon les préfectures. De plus , il existe des catégories qui sont les laissées pour compte de cette procédure.

En effet, les critères utilisés par cette opération ne prenaient pas en compte la spécificité de leur situation, caractérisée par l'isolement et la dépendance.

La législation en vigueur multiplie les effets d'une série de facteurs qui déjà se conjuguent pour faire de la condition de la femme immigrée l'une des plus défavorisées en France :

D'une part, faire dépendre l'octroi des cartes de séjour et de travail de l'état-civil de la femme immigrée, c'est la confiner définitivement dans la condition d'épouse et de mère, l'isoler, la réduire à un état de dépendance totale par rapport au père ou à l'époux.

D'autre part, pour un grand nombre de femmes immigrées, il n'y a pas d'autre solution que le travail clandestin, situation qui permet non seulement le maintien des situations d'exploitation et de dépendance les plus graves, mais aussi, l'accroissement des écarts de salaires masculins et féminins.

La société française où le statut de la femme est en pleine évolution au nom de ses propres intérêts et parce qu'il s'agit d'une population étrangère, accepte que fonctionne chez elle un régime juridique qui nie des droits qu'elle considère pour elle-même comme élémentaires ou définitivement acquis.

I.- INSUFFISANCES DE LA LEGISLATION

Une minorité de femmes viennent seules en France pour y travailler et se heurtent aux mêmes problèmes que les autres travailleurs immigrés.

Toutes les autres doivent entrer dans les trois catégories suivantes :

- regroupement familial

- statut d'étudiante

- statut de réfugiée politique.

Les difficultés qu'ont ces femmes pour se faire régulariser viennent essentiellement des raisons suivantes :

♁ REGROUPEMENT FAMILIAL

. impossibilité d'obtenir un logement correspondant aux normes, manque de logement ou refus pour des raisons racistes ;

. travailleur itinérant qui n'a pas de domicile fixe : son épouse non plus ;

. refus d'attribuer le logement quand l'épouse n'a pas de carte de séjour ;

. refus de reconnaître dans le cadre de la polygamie une deuxième épouse comme épouse légale ;

. refus de reconnaître le mariage coutumier comme mariage légal.

♁ STATUT D'ETUDIANTE

. étudiantes prises en charge à leur arrivée par des collatéraux devenues ensuite salariées clandestines n'ayant pas droit au statut de travailleuse ;

. impossibilité de faire reconnaître une situation de fait pour les étudiantes qui travaillent pour plus de 20 heures par semaine (baby sitting, ménage, hôtellerie, fille au pair...)

♁ STATUT DE REFUGIEE POLITIQUE

. l'épouse d'un réfugié politique est obligée d'adopter le statut de son mari si elle veut séjourner et travailler légalement en France.

II.- FEMMES N'ENTRANT DANS AUCUNE CATEGORIE PRECEDENTE

De nombreuses femmes n'ont pu obtenir leur régularisation à cause d'une part de leur isolement et de leurs conditions de travail, et d'autre part, du manque d'information.

- femmes et mères célibataires qui travaillent à domicile pour des entreprises de confection et qui ne connaissent même pas leur employeur ;

- femmes de ménage travaillant chez différents patrons avec moins de 20 heures chez chacun ;

- employées de maison logées et nourries ;

- femmes qui sont venues dans le cadre du regroupement familial ; et entretemps séparées, divorcées, veuves ou qui ont perdu leurs papiers.

- et les femmes à qui il ne reste plus que le recours à la prostitution

♁ *Cas cité par le Collectif Femmes sans papiers*

Zohra, algérienne de 23 ans

Son mari est en France depuis 1973, il est employé dans un pressing et est en situation régulière.

En septembre 1977, Zohra vient rejoindre son mari en France et elle reste.

Elle fait une demande de carte de séjour qui lui est refusée à cause des normes appliquées en matière de logement.

Depuis, elle est en situation irrégulière et vit avec son mari et ses trois enfants (de 9 mois à 3 ans et demi) dans un immeuble ancien et humide dans une seule pièce de 12 m² sans eau sans WC sans cuisine.

Elle et son mari ont fait une demande de logement auprès de l'office de HLM depuis plus de 3 ans ; demande qui n'a jamais abouti.

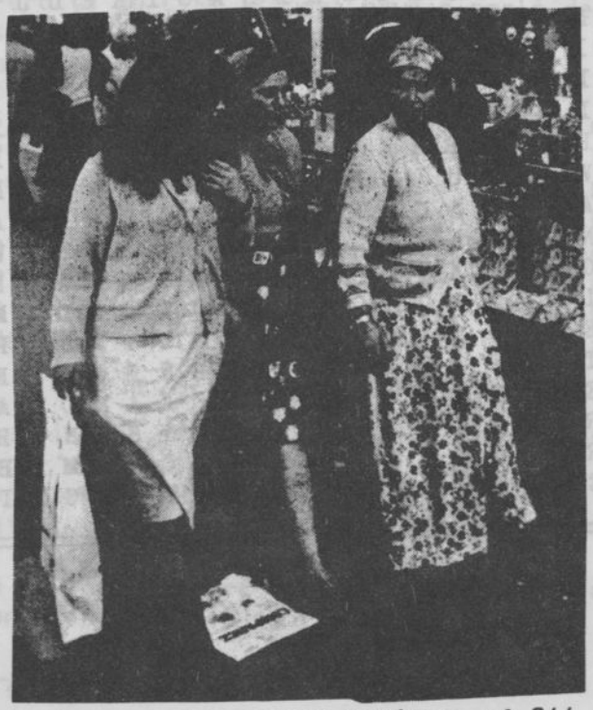

Photo : Croissance des Jeunes Nations, n° 244, nov. 1982

★ Solution des mots-croisés parus dans le Nº 28 ★

```
C E N T R A F R I C A I N
U   O   E C   A R O N D E S
I M M I G R E S   C O   G I S
V U   F U E L   T A P I O C A
R E G   L   E R S   H   C   N
E   A N A L P H A B E T E   S
  D O U R A H   R A L A   E P
G E   L I B A N   M E C H T A
H   R   S O N   N B   H   A P
A W E L E   T A   O U E D   I
N A   I   E   I L   N   U R E
A   C A R T E D E S E J O U R
```

35 noms de pays et leurs capitales soit 70 mots à retrouver. Vous pouvez lire ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de gauche à droite, de droite à gauche et même en oblique, en sachant qu'une même lettre peut être utilisée plusieurs fois. Les lettres inutilisées, lues de gauche à droite et de haut en bas, vous donneront une petite phrase sympa.

```
N L C O R E E L D U O G U O D A G A U O
O O E H C I R T U A D A D G A B E C T O
T N U K E I N A B L A L O A E M I I T G
G D A V S E O U L I L A G I K E U J E N
N R O R E N N E I V D P B T E Q N D K O
I E G E R L E E N C D M E N A E N I H C
L S O G C I L T A U G A R A C I N F U I
L O T L L O M E N B V K N S O S U E A G
E N G A P S E B Z A I R E C H I L I D N
W M T S U P U S T E N A V A H A L R N A
A I O V A D N R M A L I S N E M E Y A T
N O A R A I E L L I V A Z Z A R B S W S
G E I P K V L U O B A K N E D N A L R I
L S E E P U A O H R A K A D I R D A M N
E S P A A L N U V P I T E U E N U E R A
T I C B G N A G R O N S E N E G A L F H
E U T E H E R A N N T Y R K A N O C A G
R S R E A D I N N O B U N N E C N A R F
R I D O H A T D A M A S A O K A M A B A
E N E R U E T A U Q E M E H O N G R I E
```

▷ ▷ ▷ ▷ ▷ ▷ Solution dans le prochain numéro

FORMATION

POINT SUR LE PLAN DE FORMATION

Comme chacun sait, la formation est continue : Auto-formation à l'alphabétisation et à l'animation. On apprend sur le tas en fonction des nécessités : nous ne sommes pas des professionnels et pourtant nous souhaitons faire un travail de qualité.

Mais parfois des temps forts s'imposent : *l'immigration, le tiers-monde j'ai bien quelques idées là-dessus, mais encore ?* C'est à débroussailler et à simplifier des choses qui, à première vue, paraissent bien compliquées comme les relations économiques avec le tiers-monde, les rapports inégaux entre là-bas et ici, les situations qui amènent certains à s'expatrier.

C'est tout cela que notre plan de formation " Immigration et tiers-monde " vise cette année.

Nous avons inauguré ce plan à la mi-janvier avec l'intervention d'Antonio Perotti du CIEM (1) qui nous a parlé des causes objectives et subjectives qui amènent des hommes et des femmes à quitter leur pays pour venir travailler en France.

LA-BAS, ce n'est pas tant que la population est trop nombreuse pour les ressources disponibles mais que la terre est trop souvent utilisée pour produire des aliments qu'on exporte vers ici. Et puis, il faut de l'argent, pour payer les impôts et acheter ce qu'un modèle culturel impose jusque dans les coins les plus reculés du pays. Modernisation et mondialisation de l'économie obligent. Mirage aussi de la ville et de quelques maigres entreprises (2). Chacun espère y trouver un emploi mais c'est souvent en vain : départ vers la ville et bientôt vers l'ancienne métropole : la France.

ICI, besoins de notre économie dès les années 50 de main-d'oeuvre non qualifiée pour des emplois lourds, dangereux, mal payés. Cette main-d'oeuvre permet de maintenir des secteurs économiques qui, sans travail non déclaré, disparaîtraient complètement. Le travail clandestin a donc un bel avenir.

Au-delà de l'exposé, ce qui fut surtout intéressant dans le va-et-vient des questions-réponses, ce sont quelques flashes.

---

(1) *C.I.E.M., 46 rue de Montreuil, 75011 PARIS. Tél. 372 49 34*

(2) *cf " Des usines pour le Tiers-Monde " - Inter-Service Migrants, 12 rue Guy de la Brosse, Paris 5ème ou CLAP, 25 rue Gandon, Paris 13 ème.*

Trop volontiers, on oppose la société française qui bouge et évolue, et on s'interroge sur les problèmes d'adaptation qu'elle pose aux immigrés (pourquoi les appelle-t-on si facilement " travailleurs " immigrés ?) à leur société d'origine qu'on imagine traditionnelle et statique. Certaines coutumes se maintiennent, c'est vrai, mais ce sont aussi des sociétés qui évoluent en l'absence de ceux qui sont en France.

. Depuis la récession économique, chaque gouvernement négocie des quotas de travailleurs immigrés de tel ou tel pays et il arrive que les hommes soient mis en balance avec des contrats économiques ou politiques : menace de la Turquie de sortir de l'OTAN si un certain nombre de ses ressortissants n'est pas autorisé à entrer ; fermeture des frontières du Portugal aux voitures françaises, si....

. S'il y a des causes économiques objectives à l'immigration, cela n'empêche pas chaque immigré de vivre ce départ comme une aventure personnelle, prise en toute " liberté ". Et même s'il reste 10, 20 ans en France, il peut vivre, lui et sa famille, cette situation comme provisoire. Un provisoire qui dure. Et cela a de nombreuses conséquences : il ne prendra pas tous les moyens pour chercher à participer à la société qu'on dit d'accueil : c'est bien tard parfois qu'il se résoud à apprendre le français, plus tard encore qu'il participera à des luttes qui pourraient modifier ses conditions de travail, de logement, etc...

L'après-midi, nous avons fait trois groupes de travail sur :

. l'immigration spécifique des femmes
. les flux migratoires en général
. les raisons qui poussent plus les Soninkés (Maliens, Sénégalais, Mauritaniens) que d'autres populations voisines à émigrer.

Nous avons aussi cherché à voir comment rendre cette formation utile dans les secteurs.

Ce ne fut bien sûr qu'un début. Toutes les idées sont et restent donc bienvenues.

C.W.

PROCHAINE FORMATION : DIMANCHE 27 FEVRIER, de 10 heures précises à 17 heures
Thème : division internationale du travail.

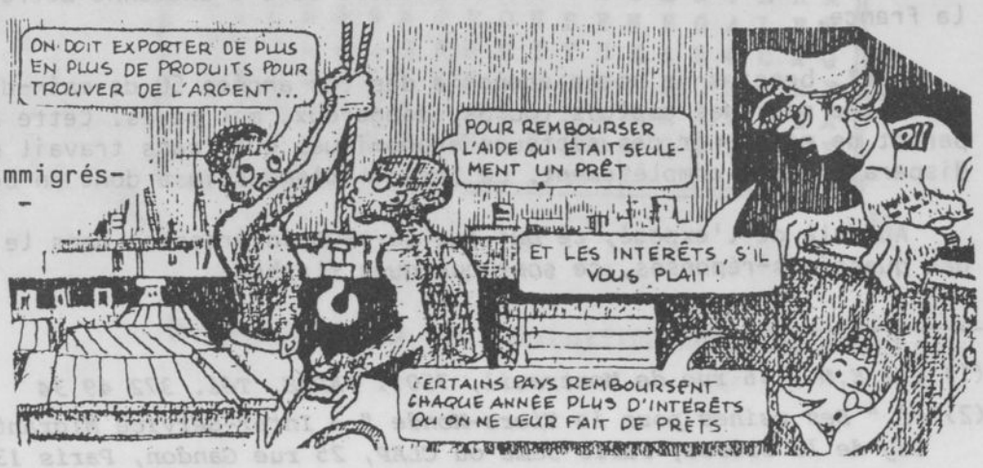

Dessin extrait d'"Expression Immigrés-Français" - n°1 - Mai-juin 1982

GRATUIT

petites annonces

◆ FETE-DEBAT A ACCUEIL ET PROMOTION

SAMEDI 26 FEVRIER DE 14 HEURES A 22 HEURES

★ Débat de 14 h à 18 h organisé par la commission évènements extérieurs.

Entracte de 18 h à 19 h.

★ Fête de 19 h à 22 h (musique d'Afrique Noire et du Maghreb) (entrée 10 F)

Le débat aura lieu au 55 rue Stephenson, 18ème et la fête à la Salle Saint-Bruno, à proximité.

◆ FORMATION - INFORMATIONS POUR TOUS

SAMEDI 5 FEVRIER A 15 HEURES (55 rue Stephenson, Paris 18ème)

Informations sur les droits des travailleurs immigrés et démarches pratiques

(Intervention du G.I.S.T.I. : Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés).

◆ A " NOS ADMINISTRATEURS "...

" Nous vous rappelons que le prochain conseil d'administration de l'association aura lieu le Samedi 19 février de 10 heures à 17 heures 30 au 55 rue Stéphenson, 18ème " Nous comptons sur vous... Convocation et ordre du jour seront envoyés prochainement.

%.

◆ Rappel

A C E U X Q U I S U I V E N T L A F O R M A T I O N

◆ PROCHAINE SEANCE : Dimanche 27 février

de 10 heures (précises) à 17 heures

Thème :

" La division internationale du travail "

◆ *(Communiqué)*

L'assemblée générale constitutive de l'association des femmes Maghrébines se tiendra le 6 février 1983 à 14 h 30.

Ordre du jour : de 14 heures à 18 heures :
- Présentation du projet
- des statuts
- discussions et propositions
- élection du collège de gestion

A partir de 18 h 30 : Fête

Pour tout contact : Association Femmes Maghrébines
C/O Les Fémin'Autres
72 rue du Château d'Eau
75010 PARIS Métro : Château d'Eau

◆ J O U R N E E " P O R T E S O U V E R T E S " à Nanterre

A la cité Gutenberg, rappelez-vous, Abdennbi a été tué il y a trois mois jour pour jour.

Depuis, les résidents de la Cité Gutenberg se sont regroupés afin de faire connaître les conditions de vie et les revendications des familles des cités de Nanterre et aussi pour obtenir des relogements pour ces familles dans les conditions qu'elles souhaitent.

Ce mouvement a des revendications et des propositions, mais s'ils ont acquis jusqu'ici le droit à l'inscription au fichier des mal logés de la ville de Nanterre, ils n'ont toujours pas pu obtenir le droit au logement social dans des villes que les familles choisiraient.

Ils souhaitent débattre avec vous, faire connaître leurs revendications, constater les faits ; à l'occasion de cette journée, il y a aussi de la musique, des films, la fête...

Cité Gutenberg : 125 rue de Bezons, Nanterre. RER Nanterre Ville ou bus 157 ou 167.

DATE A RETENIR : 5 FEVRIER 1983 A 14 HEURES

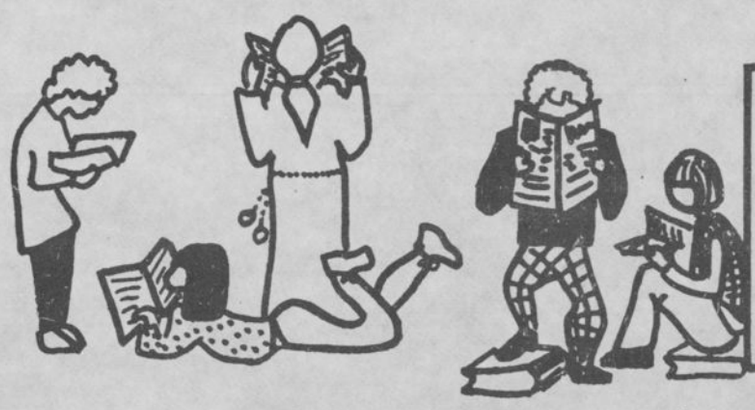

LECTURE EN COIN

Pratiques d'alphabétisation, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education sous la direction de Jean-Paul Hautecoeur, 1982.

Ce livre rassemble 7 narrations d'expériences d'alphabétisation dans diverses régions du Québec : dans chaque cas, ce sont les acteurs eux-mêmes (moniteurs ou chercheurs intégrés à l'équipe) qui racontent leurs objectifs théoriques et leurs pratiques quotidiennes d'une année d'alpha.

Accueil et Promotion au Canada ? Non, pas exactement, car ces militants Québecois cherchent à toucher... les analphabètes : ceux qui ne savent plus - ou si peu - lire et écrire - Pas question donc d'immigrés ou d'immigration et pourtant, ces expériences recoupent les nôtres avec une différence d'optique qui en fait l'intérêt.

On peut ainsi méditer les points suivants communs à la plupart de ces 7 récits :

- groupe de moniteurs réduit, très motivé, militant, décentralisé (pas d'attache avec une association nationale) et permanent (par le jeu de subventions gouvernementales apparemment assez souples mais toujours incertaines dans leur reconduction).
- réflexion théorique et politique très poussée sur les causes de l'analphabétisme, l'échec de l'école, le vécu des analphabètes et leur environnement social.
- importance de la notion de groupe de stagiaires (peu nombreux), de la vie du groupe et de la connaissances des stagiaires entre eux et avec les moniteurs.
- lieu du cours ouvert en permanence et souvent intégré à d'autres activités sur le quartier.
- apparemment peu de problèmes pédagogiques et peu d'échecs.

Dans sa préface, J-P Hautecoeur s'interroge sur le langage comme instrument d'oppression et de sélection sociale. " Vouloir l'autonomie de l'autre est le fantasme éducatif par excellence " : l'alpha de conscientisation ne suffit pas, il faut arriver à une alpha-libération du langage dominant, alpha-re-création de la langue et lutte à mener dans la pratique du langage.

Nous voilà loin de nos problèmes de structures, d'oral ou de progression syllabique ? Sans doute, mais pourquoi la pratique de l'alpha ne passerait-elle pas par la réflexion sur " ce que parler veut dire ".

J.B.

Ce livre est évidemment difficile à obtenir, puisqu'il faut le commander au Québec, mais il est empruntable à la documentation d'Accueil et Promotion.